CAN Petites capitalisations canadiennes 100/100 (P)†

30 septembre 2026

Un fonds d'actions qui vise la croissance à long terme en sélectionnant des entreprises canadiennes de petite et de grande taille.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous voulez faire fructifier votre argent sur une longue période.
- Vous souhaitez investir dans des titres de petites et de moyennes entreprises canadiennes et américaines de divers secteurs.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de modéré à élevé.

COTE DE RISQUE

FAIBLE MODÉRÉ ÉLEVÉ

Catégorie de fonds
Actions de PME canadiennes

Date de création
09 juillet 2018

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
ClearBridge Investments

Dans quoi le fonds investit-il? (au 30 juin 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	94,5
Unités de fiducies de revenu	3,4
Actions internationales	1,5
Espèces et équivalents	0,6



Répartition géographique (%)

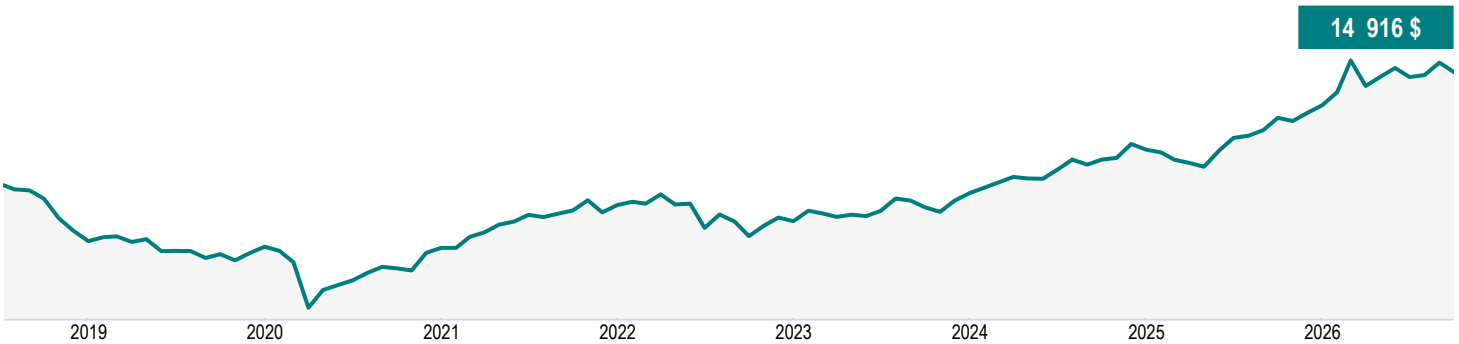
Canada	97,9
Autre	2,1



Répartition sectorielle (%)

Matériaux de base	25,3
Énergie	21,9
Services aux consommateurs	9,2
Immobilier	8,4
Services financiers	7,6
Biens de consommation	7,2
Technologie	6,0
Services publics	3,7
Services industriels	3,2
Autres	7,5

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



CAN Petites capitalisations canadiennes 100/100 (P)†

30 septembre 2026

Renseignements sur le fonds

Au 30 juin 2026

Principaux titres	%
Hudbay Minerals Inc	4,8
EQB Inc	4,6
Enerflex Ltd	4,6
Headwater Exploration Inc	4,4
Capstone Copper Corp	4,2
OR Royalties Inc	3,7
Propel Holdings Inc	3,6
Kelt Exploration Ltd	3,5
Lundin Mining Corp	3,2
Calian Group Ltd	3,2
Répartition totale des principaux titres	**39,8**

Au 30 juin 2026

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	11,51 %
Rendement du dividende	1,65 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	5 886,1 $

Actifs nets (millions de $)
17,1 $

Cours
14,92 $

Nombre de titres
45

Placement initial minimal
500 $

Codes de fonds
AFA – CLGB092I

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-2,71	**1,43**	**10,65**	**15,36**	**18,15**	**10,86**	**-**	**4,98**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
16,71	**19,58**	**14,45**	**-7,71**	**25,60**	**-0,71**	**-3,18**	**-**

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 30 septembre 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
18,58 %	**mars 2025**	**-0,93 %**	**août 2023**	**9,88 %**	**92,31 %**	**36**	**3**

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Petites capitalisations canadiennes 100/100 (P)†

30 septembre 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par ClearBridge Investments.

Commentaires sur les marchés

L'incertitude géopolitique entourant la guerre au Moyen-Orient, surtout la fermeture du détroit d'Ormuz, a continué d'influencer la confiance des investisseurs et les marchés de l'énergie au deuxième trimestre de 2026. Les dépenses en immobilisations liées à l'IA, les infrastructures électriques et les initiatives plus larges « Bâtir un Canada fort » ont soutenu la vigueur de certains secteurs cycliques, industriels, financiers et exposés aux infrastructures du marché.

Le rendement des actions canadiennes à petite capitalisation s'est élargi au cours de la période, seuls les secteurs de l'énergie et de la consommation discrétionnaire ayant inscrit des résultats négatifs. Les secteurs des technologies de l'information, de l'industrie, de l'immobilier et des soins de santé ont tous inscrit des gains à deux chiffres au cours du trimestre.

Rendement

Globalement, la sélection des titres des secteurs des produits financiers et de l'énergie a contribué au rendement du Fonds. La surpondération du secteur des produits industriels, qui a inscrit un rendement supérieur, a également contribué au rendement.

La surpondération de Propel Holdings Inc. (produits financiers) et de Bird Construction Inc. (produits industriels) a contribué au rendement. Un placement hors indice dans Capstone Copper Corp. (matériaux) a également contribué au rendement.

Dans l'ensemble, la sélection des titres dans les secteurs des technologies de l'information, des produits industriels et des matériaux a nui au rendement du Fonds.

Dans le secteur des technologies de l'information, l'absence de BlackBerry Ltd. a nui au rendement. Dans le secteur des matériaux, un placement hors indice dans Redevances OR inc. a nui au rendement. Dans le secteur de l'énergie, la surpondération de PHX Energy Services Corp. a pesé sur le rendement.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté deux nouvelles positions. Le sous-conseiller a ajouté Apotex Health Corp. lors de son premier appel public à l'épargne, établissant une position modeste dans cette nouvelle entreprise cotée en bourse au Canada qui détient des positions de premier plan dans les produits pharmaceutiques génériques, une plateforme de médicaments génériques spécialisés en croissance et une exposition accrue aux produits biosimilaires et aux produits spécialisés de marque. Le sous-conseiller a ajouté Lumina Metals Corp., dont le projet phare en Pologne offre une exposition à l'un des plus importants districts de cuivre et d'argent non exploités découverts en Europe. De l'avis du sous-conseiller, le scénario de placement repose sur l'échelle des ressources de calibre mondial, un emplacement stratégique adjacent à des infrastructures d'extraction et de fusion bien établies et une demande structurelle à long terme pour le cuivre.

CAN Petites capitalisations canadiennes 100/100 (P)†

30 septembre 2026

Le sous-conseiller a augmenté la pondération de DRI Healthcare Trust à un niveau considéré comme une occasion intéressante sur le plan du risque et du rendement. Alors que la confiance des investisseurs à l'égard de Colliers International Group Inc. s'est affaiblie au premier semestre de 2026 dans un contexte de débat sur l'IA, le sous-conseiller a profité de cette faiblesse pour étoffer la position du Fonds dans la société. Le sous-conseiller a accru la pondération de Pet Valu Holdings Ltd. pour tirer parti de la faiblesse des valorisations, soutenue par l'opinion selon laquelle l'entreprise demeure bien positionnée à long terme.

Le sous-conseiller a vendu Corby Spirit and Wine Ltd. parce que le potentiel de rendement était considéré comme moins intéressant. Le sous-conseiller a vendu Killam Apartment Real Estate Investment Trust à cause d'une combinaison risque/rendement moins intéressante après la récente vigueur du cours de l'action de la société.

Le sous-conseiller a réduit 30 positions au cours du trimestre afin de réaliser des profits et de gérer la taille des positions. Dans le secteur des matériaux, le sous-conseiller a restreint les placements dans Hudbay Minerals Inc., Lundin Mining Corp., Methanex Corp. et Winpak Ltd. afin de limiter l'exposition au secteur. Dans le secteur de l'énergie, il a baissé la pondération d'Enerflex Ltd. et de Kelt Exploration Ltd., dont la hausse des valorisations avait ralenti après leur surperformance. Dans le secteur des produits industriels, le sous-conseiller a réduit la pondération de Calian Group Ltd. et de Bird Construction Inc. parmi les titres gagnants qui avaient profité d'un solide intérêt thématique.

Perspectives

De l'avis du sous-conseiller, le marché a tendance à transformer les tendances cycliques ou thématiques en hypothèses de longue durée, ce qui est le plus visible dans le débat sur les gagnants et les perdants de l'IA. Le marché est de plus en plus prêt à miser sur une croissance élevée et des rendements élevés à très long terme pour les bénéficiaires présumés, tout en appliquant des hypothèses de valeur finale réduite aux entreprises considérées comme vulnérables à la désintermédiation de l'IA.

L'approche de placement du sous-conseiller à l'égard de l'IA est conforme à son approche générale, qui consiste à poursuivre une approche ascendante axée sur la recherche soutenue par une culture de patience et un horizon à long terme. Le sous-conseiller met l'accent sur des entreprises qui combinent une répartition prudente du capital à des avantages concurrentiels durables, des bilans sains et la capacité à accroître la valeur au fil du temps.

En dehors des actions liées à l'IA, le sous-conseiller continue de voir des occasions intéressantes dans les actions canadiennes à petite et à moyenne capitalisation liées à la dynamique du programme « Bâtir un Canada fort ». Les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada continuent de favoriser un contexte politique plus favorable et ont commencé à annoncer un soutien direct à plusieurs grands projets industriels. Le sous-conseiller estime que plusieurs sociétés des secteurs des produits industriels, de l'énergie, des services d'intérêt public et des biens de consommation de base pourraient profiter de ce regain d'intérêt.

CAN Petites capitalisations canadiennes 100/100 (P)†

30 septembre 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Petites capitalisations canadiennes 100/100 (P)†

30 septembre 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.